



## ÉVOLUTION REMARQUABLE DE LA FCNA

**P**our faire entendre sa voix, la FCNA prend une nouvelle ampleur et poursuit son chemin.

Quelques grandes lignes sont d'ores et déjà retenues :

- Premièrement** – rassembler les associations commerciales,
- Deuxièmement** – organiser la Fédération,
- Troisièmement** – communiquer.

Avec son 7<sup>ème</sup> numéro, une nouvelle étape est franchie. Le programme prend forme avec la parution régulière du bulletin intérieur et la mise en ligne de notre site [www.nicecommerce.com](http://www.nicecommerce.com) sans cesse réactualisé avec plus de photos, plus d'articles, plus de diversité.

Chacun œuvrant pour que nos actions soient profitables à tous. Nul n'ignore les difficultés mais notre cohésion est conséquente.

Les membres du bureau de la FCNA, représentants élus des associations, connaissent les enjeux dont chacun a pleinement conscience.

On pense bien évidemment à la mise en place le 30 septembre, du tram commercial dans une ville qui a beaucoup souffert durant trois ans des chantiers qu'il a entraînés. Pour continuer son travail, la FCNA se doit de mettre en œuvre, la méthode qui s'impose dans le dialogue avec nos partenaires les commerçants et la clientèle.

Quels seront les effets de l'insuffisance de stationnements, du déficit de parkings, de la refonte du plan de circulation, des valeurs locatives qui augmentent, du nouvel environnement, du non respect des règlements de voirie ?  
Aujourd'hui, le temps presse, ce qui est unanimement reconnu. Toujours avec nos partenaires, nous nous sommes mis d'accord sur une dynamique.

Pour commencer ensemble, à partir du mois de juin, avec la participation de la ville de Nice et de la Canca, 150 000 sacs cabas seront offerts par les commerçants, le long du tracé du tram, à grand renfort de publicité presse, radio, affiches qui espérons le, nous fera oublier les bilans mitigés des animations de Noël.

Nous sommes persuadés que la rentrée sera décisive pour l'avenir du commerce indépendant. Nous devons être volontaires et provoquer le retour de la clientèle. Communications et animations valorisantes, magasins accueillants.

Chacun doit apporter sa part.

Tel sera l'objectif de la Fédération du Commerce Niçois et Azuréen.

**Georges LIONS**  
Président

Plus d'infos ?  
Allez sur [www.nicecommerce.com](http://www.nicecommerce.com)

avec la participation  
du programme FISAC



### Partenaires



La FCNA c'est :

**ACAR MEDITERRANEE**  
Association Commerce  
Artisanat Riverain  
M. Bernard Manuel  
[bernard\\_manuel@wanadoo.fr](mailto:bernard_manuel@wanadoo.fr)  
06 07 72 76 01

**ADIGNN-Nice Nord**  
M. Christophe Baille  
06 07 89 87 48  
04 93 98 73 33  
[baille.ch@free.fr](mailto:baille.ch@free.fr)

**APIL**  
M. Philippe DESJARDINS  
04 93 56 22 66  
[philboutique@wanadoo.fr](mailto:philboutique@wanadoo.fr)  
<http://www.apil-nice.com>

**AQCAMADE**  
M. Georges LIONS  
04 93 85 57 62  
[aqcamade.nice@free.fr](mailto:aqcamade.nice@free.fr)  
<http://aqcamadenice.fr.st>

**ASSO CC NICE LINGOSTIERE**  
M. Michel GOUNIOT  
04 93 18 10 09  
[gouniot@smoking.fr](mailto:gouniot@smoking.fr)

**NICE AVENUE**  
M. Frédéric BENSARD  
04 93 92 98 88  
[teddysmith.06@wanadoo.fr](mailto:teddysmith.06@wanadoo.fr)

**NICE TNL**  
M. Vincent De PERETTI  
della ROCCA  
04 93 56 82 40  
[vincent.de-peretti@scc.fr](mailto:vincent.de-peretti@scc.fr)

**NIZZA L'ABEILLE  
BORRIGLIONE**  
Mme Arlette LAURENTI  
04 93 84 50 59  
Mme Cécile LANDUCCI  
04 93 84 30 09  
[bijouterie.grassini@wanadoo.fr](mailto:bijouterie.grassini@wanadoo.fr)

**UCAR**  
M. Guy DEJEAN  
04 93 55 15 75  
[guydejean@club-internet.fr](mailto:guydejean@club-internet.fr)

**VIEUX NICE RENOUVEAU**  
M. Florent VECE  
04 93 80 78 84  
[vieuxnicerenouveau@wanadoo.fr](mailto:vieuxnicerenouveau@wanadoo.fr)  
<http://www.vieuxnicerenouveau.com>

## LETTE OUVERTE AUX CANDIDATS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



Voici la lettre envoyée aux candidats aux élections législatives.

« Cette année, la question de l'ouverture des magasins le dimanche continue d'être très animée. D'autre part, à la faveur du projet de loi sur la consommation, le Ministre de l'Economie a introduit un texte qui pourrait modifier fortement la législation actuelle sur la gestion des fins de séries toute l'année.

En ma qualité de Président de la Fédération du Commerce Niçois et Azuréen (FCNA), nous disons que ces débats sont affligeants. Il faut en prendre la mesure.

Il est temps que chaque responsable politique prenne conscience que si ces mesures sont adoptées, le concept du commerce et de l'artisanat français de notre société est menacé.

La question est de savoir s'il existe un temps où la vie économique peut être mise entre parenthèse pour permettre la vie personnelle et familiale se souvenant que notre existence s'inscrit dans une culture.

Pour nous, il faut conserver le système actuel, c'est le moindre mal.

Madame, Monsieur le candidat, avez-vous cette volonté de maintenir une continuité et une stabilité nécessaires à nos entreprises ? Quel est votre objectif ? Quelles sont vos solutions ? Avez-vous une méthode, un calendrier pour légiférer ?

Nous voudrions en parler. »

## LA FCNA S'OPPOSE À LA VENUE DE LA CAMIF À NICE



Les commerçants manifestent devant le Palais Acropolis

Depuis 2006, la FCNA et la Chambre Syndicale du Meuble s'opposent à la venue de la Camif à Nice, afin de protéger les commerçants qui subissent déjà d'énormes pertes avec les travaux du tramway. Malgré cela, la Camif est venue à Nice les 29, 30 mars et 1er avril dernier. Les commerçants ont manifesté devant le Palais Acropolis et la Chambre Syndicale du Meuble est allée devant le Tribunal de Commerce afin de missionner un huissier, chargé de se faire remettre des documents essentiels clarifiant la position de la Camif. Ils ont obtenu gain de cause auprès du Tribunal de Commerce et c'est à présent à la Camif de prouver sa bonne foi !

Plus d'infos ?

Allez sur [www.nicecommerce.com](http://www.nicecommerce.com), rubrique « Actualité »

## LA RÉORGANISATION DE LA POSTE

Récemment la FCNA a rencontré la Direction commerciale de La Poste, qui prépare l'ouverture à la concurrence en réorganisant la distribution du courrier.

- Objectifs :
- > Distribuer l'intégralité du courrier aux niçois du lundi au samedi inclus.
  - > Distribuer plus de courrier dès le lendemain de son dépôt en boîte aux lettres.
  - > Rétablir l'équité de charge de travail entre les facteurs, en adaptant le schéma des tournées aux nouveaux modes de vie.

### CALENDRIER :

Nice Thiers (06 000) depuis le 18 Décembre 2006,  
 Nice Saint-Barthélemy (06 100) depuis le 16 Janvier 2007,  
 Nice Garibaldi (06 300) à partir de Juin 2007,  
 Nice Saint-Augustin (06 200) à partir de Juillet 2007.

Concrètement, votre facteur va peut-être changer, ainsi que l'heure de passage et un temps d'apprentissage sera nécessaire aux facteurs pour maîtriser leur nouvelle tournée.

La Fédération a expliqué les impératifs des commerçants pour diminuer les nuisances subies par les secteurs déjà concernés.

Pour les réclamations un numéro Vert 0 800 15 14 13 permet de solutionner les problèmes. Pour plus d'information, rapprochez-vous du Président de votre Association.

## LES SACS OFFERTS PAR LES COMMERÇANTS



150 000 cabas seront offerts par les commerçants le long du tracé du tram. Voici quelques informations pratiques concernant ces sacs et cette opération. Chaque sac est réutilisable et 100% recyclable.

La résistance des sacs est de 65 Kg.

Conditionnement : 1 carton = 100 pièces = 12kg environ.

Période de livraison : semaine 23 (entre le 4 et le 8 juin 2007).

Lieu de retrait : chez les 5 Présidents des associations Nice Nord/Gorbella, Libération/Mallausséna, Risso/République/Armée du Rhin/Acropolis, St Jean d'Angely/St Roch/Pont Michel, Jean Jaurès/Vieux Nice /Garibaldi.

## BILAN CIA

Au 10 avril 2007

> Dossiers reçus .....	712
> Dossiers indemnisés par la C.I.A. ....	468
> Dossiers non recevables, non indemnisables .....	196
> Dossiers annulés et remplacés .....	5
> Dossier classé sans suite .....	1
> Indemnisation proposée par la CIA et refusée par le commerçant .....	1
> Dossiers en cours d'expertise-comptable .....	18
> En cours d'instruction .....	18
> Recours .....	4
> Séances de la C.I.A. ....	32

Montant Indemnisé ..... 9 843 292 €



Si vous souhaitez obtenir des informations concernant la nouvelle réglementation de la voirie, contactez Mme Sylvie Pietri au 04 97 13 43 88.